



1
Jours

Recyclage Personne avertie et habilitation B0L Exécutant, chargé de réparation

dans SECURITE - HABILITATION ELECTRIQUE / Réf : SEC-ELEC-38

Objectifs de la formation

- Respecter les instructions de sécurité
- Maîtriser la manipulation de matériel dans un environnement électrique
- Appliquer les consignes de sécurité prévues par la norme NF C 18 550

Programme de la formation

Partie théorique

- Présentation des éventuelles modifications ou nouveautés de la réglementation (Norme NF C 18-510)
- Rappel de la réglementation (Norme NF C 18-510)
- Sensibilisation aux risques électriques
- Effet du courant sur le corps
- Noms et limites des différents domaines de tension
- Rôle et limites des différents titres Haute Tension
- Rédiger une analyse des risques
- Identifier les limites et les zones d'environnement
- S'assurer de la bonne mise en oeuvre de son matériel et de ses outils
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

Retour d'expérience

- Pratiques professionnelles
- Analyse d'accidents et presque accidents (conséquences avérées ou potentielles)

Partie pratique



- Connaître les limites de l'habilitation indice 0, savoir analyser les risques et mettre en oeuvre les mesures de prévention.
- Caractériser, identifier, contrôler et utiliser les équipements de protection collective.
- Énoncer les risques liés à l'utilisation des équipements de travail.
- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.
- Citer les documents applicables pour les travaux et les utiliser.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident et en cas d'incendie.
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident ou d'incendie dans un environnement électrique.

Pré-requis

Avoir suivi et validé au préalable une formation initiale.

Maîtriser le français (lu, écrit, parlé).

Public cible

Techniciens ou mécaniciens devant être avertis des risques électriques, sans nécessité de posséder une habilitation, pour réaliser des opérations non électriques sur des véhicules et engins à motorisation thermique, électrique ou hybride, ceux-ci étant électriquement consignés ou sans pièces électriques nues et accessibles. (personne avertie). Personnes intervenant pour des travaux mécaniques électriques sur des véhicules et engins à motorisation thermique, électrique ou hybride conformes, mis hors tension ou électriquement consignés.

Pédagogie

Méthodes pédagogiques :

Tout au long de la formation, l'analyse de la fiche de poste, des missions ponctuelles et des retours d'expériences du stagiaire feront l'objet d'échanges constructifs et dynamique.

L'analyse d'étude de cas, la mise en situation permettront de faciliter l'acquisition des connaissances et garantiront une bonne compréhension pour une mise en pratique efficace.

Modalités d'évaluation :



A l'issu de la formation, l'animateur proposera dans un premier temps des évaluations théoriques (QCM), suivies d'évaluations pratiques (mise en situation, scénario basé sur la fiche de poste, etc).

La pratique pourra également se dérouler sur des équipements, installations, prototypes ou appareillages spécifiques au secteur d'activité de l'entreprise (demande au cas par cas).

Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation.

